N° 1779 - ISSN 1163-2720 – 16,70 €

ENVIRONNEMENT magazine

N° 1779 – MARS-AVRIL 2020



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La restauration scolaire peut mieux faire

Développement durable

Les territoires hésitent encore

Rénovation énergétique

MaPrimeRénov' au milieu du gué

ENVIRONNEMENT magazine

Édité par les Éditions du Développement durable

3, quai Conti - 78430 Louveciennes
Standard : 01 30 08 14 14 - Fax : 01 30 08 14 15

enviromag@groupe-cayola.com

Directrice de la publication : **Florence Wattel**
Rédacteur en chef : **Anthony Laurent**
Rédaction : **Agnès Breton, Alexandra Delmolino, Eva Gomez, Nolwenn Le Jannic, Laurence Madoui**

Secrétariat de rédaction : **Agnès Breton**
a.breton@groupe-cayola.com

ABONNEMENT - DIFFUSION - VENTE
abonnement.diffusion@groupe-cayola.com

ABONNEMENT 1 AN À ENVIRONNEMENT MAGAZINE ET SES SUPPLÉMENTS
• Tarif France : 217 € TTC
Prix au numéro : 16,70 € TTC
Pour plus d'informations :
Voir bulletin d'abonnement en page 50 et www.environnement-magazine.fr Rubrique Je m'abonne.

PUBLICITÉ
envirocom@groupe-cayola.com

APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOI
recrutement@groupe-cayola.com
envirojob.fr ; Tél. : 01 30 08 14 14

RÉALISATION GRAPHIQUE
La Communauté des graphistes,
www.lacommunautedesgraphistes.com

IMPRESSION
Imprimeries de Champagne 52000 Langres
Imprimerie certifiée Iso 14001
et Print Environnement



Imprimé sur papier PEFC 

10-31-2009

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
	PAPIER INTÉRIEUR	PAPIER COUVERTURE
PAPIER	Vantage Silk	Magno Plus Silk
GRAMMAGE	90 g	150 g
PAYS D'ORIGINE	Autriche	Allemagne
TAUX DE FIBRES RECYCLÉES	0 %	0 %
CERTIFICATION	PEFC	PEFC
EUTROPHISATION PTOT	0,032 kg/t	0,03 kg/t

Publication mensuelle ISSN : 1163-2720
N° de commission paritaire : 1024 T 85436
Dépôt légal à parution

Environnement Magazine est membre de :






Une publication des éditions du Développement durable



SA au capital 10 000 € - RCS Versailles 830 632 485

Ce numéro 1779 d'*Environnement Magazine* comporte un encart jeté sous la couverture « Emploi-formation » de 16 pages.



Anthony Laurent
Rédacteur en chef

L'EDITO

D'une crise à l'autre

Elle a frappé les esprits en faisant le tour du monde il y a quelques semaines. Elle ? Ce n'est pas l'épidémie, devenue pandémie, de coronavirus ; c'est l'image satellite de la Nasa qui montre, de façon éloquente, la chute spectaculaire de la pollution atmosphérique en Chine depuis l'apparition du Covid-19. Du rouge écalarte, tous les indicateurs environnementaux – notamment ceux mesurant les taux de dioxyde de carbone, de dioxyde d'azote et de monoxyde de carbone dans l'air – sont passés au bleu marine. La crise sanitaire engendrée par le coronavirus, désormais mondiale, serait-elle une bonne nouvelle pour la planète ? Rien n'est moins sûr. D'abord, c'est (re)devenu une évidence aux yeux des « Modernes » que nous sommes, l'homme, qui paie un lourd tribut à la pandémie actuelle – même s'il n'est en rien comparable à l'hécatombe due, chaque année, à la pollution de l'air, par exemple –, fait partie intégrante de la nature ; cette nature qui, à travers l'émergence et la propagation du nouveau virus, se rappelle brutalement à nous. En outre, même si les activités humaines, à l'origine de la crise climatique et de l'effondrement de la biodiversité, s'en trouvent fortement et opportunément limitées pour un temps, elles ne tarderont pas, une fois l'orage passé, à repartir de plus belle, comme ce fut le cas en Chine en 2003 après l'épidémie du Sras.

Mais une chose ne laisse pas d'étonner dans la crise sanitaire actuelle ; c'est sa gestion politique, en France comme à l'étranger. Mises en quarantaine, rassemblements annulés, lieux publics et commerces fermés, des millions d'euros débloqués… Si ces mesures sont assurément à la hauteur de l'urgence, on ne peut toutefois s'empêcher de faire le parallèle avec la crise climatique.
Face au coronavirus, *« on sait faire »*, comme le constate la climatologue Corinne Le Quéré. *« Des plans d'action sont développés sur la base de données scientifiques et actualisées. Une réponse rapide est coordonnée à l'international, soutenue par les individus et les entreprises. La communication est continue »*, énumère celle qui est aussi la présidente du Haut Conseil pour le climat. En revanche, face au réchauffement climatique, qui menace des millions de vies humaines, *« personne n'est au niveau de la crise dans laquelle nous sommes entrés »*, regrette la scientifique. Et de conclure, presque résignée : *« La France n'est certainement pas le plus mauvais élève au monde, ni dans l'Union européenne ; mais nous parlons d'une classe de cancres. »* À qui le bonnet d'âne ?

Salon

Analyse Industrielle

33ème édition

EXPOSITION
CONFERENCES
ATELIERS

Le salon des solutions en analyse industrielle

- Analyse Industrielle
- Contrôle / Mesure / Métrologie
- Détection / Régulation
- Instrumentation
- Vision industrielle
- Sécurité / environnement
- Laboratoires (équipements et process)
- Gestion des fluides & de l'air
- Equipement industriels
- Efficacité énergétique

2 JOURS
20 CONFERENCES
10 ATELIERS
90 EXPOSANTS
2500 VISITEURS

Demandez dès maintenant votre badge visiteur gratuit sur www.analyse-industrielle.fr

24 et 25 juin 2020

Espace Champerret
Paris

Official Partners:





analyse-industrielle.fr

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE
N° 1779 - MARS-AVRIL 2020

Entre nous





En pratique



En perspective



Entre vous

L'ESSENTIEL

© DR

« Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre, l'État français est à découvert climatique et aggrave son impact sur le dérèglement de la planète. [Une date précoce dans l'année qui] acte sans ambiguïté le grand retard climatique de l'État français. »

DÉCLARATION, LE 5 MARS DERNIER, DU COLLECTIF D'ONG L'AFFAIRE DU SIÈCLE, RÉUNISSANT LA FONDATION NICOLAS-HULOT, GREENPEACE FRANCE, NOTRE AFFAIRE À TOUS ET OXFAM FRANCE.

Climat : la Commission européenne consulte



© Wikimedia

Le 4 mars dernier, la Commission européenne a présenté une proposition visant à inscrire dans la législation européenne l'objectif de « *neutralité climatique* » à l'horizon 2050. « *Avec la loi européenne sur le climat, la Commission propose l'objectif juridiquement contraignant de ramener les émissions nettes de gaz à effet de serre à zéro d'ici à 2050* », a indiqué l'institution. En parallèle, la Commission a lancé une consultation publique sur le futur Pacte européen pour le climat. « *Une vaste initiative destinée à permettre aux citoyens et aux parties prenantes de s'exprimer et de prendre part à la conception de nouvelles actions en faveur du climat* », a expliqué Bruxelles.

Le Syctom enfouit 65 000 tonnes de déchets



© DR

En pleine mobilisation contre la réforme des retraites, le Syctom, l'agence chargée de traiter et valoriser chaque année 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers produits à Paris et dans 85 communes de la proche banlieue, a annoncé, fin février, que l'arrêt des trois centres d'incinération (Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux et Ivry-sur-Seine), sous l'impulsion de la CGT Énergie, a entraîné l'enfouissement de 65 000 tonnes de déchets, soit un surcoût global de 14,2 millions d'euros.

390 millions d'euros pour MaPrimeRénov'



© Eiffage

MaPrimeRénov', l'aide qui remplace le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) depuis le 1er janvier dernier, bénéficiera de 390 millions d'euros de crédits. Le premier conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en 2020 a en effet adopté un budget rectificatif « *afin de tenir compte, notamment, de la loi de finances 2020* », qui prévoit la distribution de 200 000 aides cette année, a annoncé l'agence.

La collecte des DEEE augmente de 5 %



© DR

En 2019, 604 000 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ont été collectées par l'éco-organisme Ecosystem, soit une croissance de 5 % par rapport à 2018. Les lampes représentent 5 177 tonnes, « *un record historique* » pour ce flux, s'est félicitée Nathalie Yserd, directrice déléguée d'Ecosystem chargée des DEEE. Le tonnage global représente 80 millions d'appareils électriques et électroniques, ainsi que plus de 58 millions de lampes.

« *Il y a un décalage entre les objectifs de la nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui sont ambitieux, et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Nous devons continuer à travailler dans un climat apaisé et de confiance pour coconstruire, le plus largement possible, l'éolien français.* »

NICOLAS WOLFF, PRÉSIDENT DE FRANCE ÉNERGIE ÉOLIENNE (FEE).



© FEE

500 C'est, en milliards de dollars, le coût annuel de l'effondrement de la biodiversité dû à l'inaction politique, selon un nouveau rapport de l'ONG WWF, publié le 14 février dernier.

L'Atlas du plastique est publié

Le 3 mars dernier, la Fabrique écologique, le bureau de la Fondation d'Heinrich-Böll, Zero Waste France et Break Free From Plastic ont publié l'Atlas du plastique 2020 : un document d'une soixantaine de pages regroupant les faits et chiffres des polymères synthétiques dans le monde. Ces derniers sont abordés sous de multiples angles : les usages, les répercussions sur la santé, l'inégalité de genre face à l'exposition au plastique, sa présence dans nos assiettes, nos vêtements, sur les plages, les côtes et dans les eaux.



© DR

5,9 C'est, en millions de tonnes, la quantité de déchets dangereux traités en France en 2018 (hors véhicules hors d'usage et déchets d'équipements électriques et électroniques), selon le nouveau panorama du Syndicat des professionnels du recyclage, de la valorisation, de la régénération et du traitement des déchets dangereux (Sypred).



© Wikipedia

La ligne Provence-Côte d'Azur sur les rails

Le 22 février dernier, le gouvernement a donné son agrément au lancement, en 2021, d'une enquête d'utilité publique concernant les deux premières phases du projet de nouvelle ligne ferroviaire Provence-Côte d'Azur (LNPCA), entre Vintimille et Marseille.

L'Ademe soutient les low-tech



© DR

Début mars, la direction régionale Île-de-France de l'Ademe a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) doté de 500 000 euros pour le développement de l'innovation low-tech. Il s'agit pour l'Ademe Île-de-France de faciliter *« des démarches les moins intensives et complexes en technologie […] pour développer des produits et des services plus simples, plus sobres en ressources et en énergie, plus facilement recyclables, sans perte de matière, et mieux proportionnés aux besoins satisfaits »*.

Eau de Paris soutient les agriculteurs

C'est une première en France. Le 18 février dernier, la Ville de Paris a annoncé aider, via son agence Eau de Paris, les agriculteurs qui exploitent des terres situées dans ses zones de captage d'eau à travers le lancement de son propre régime d'aides agricoles, conçu avec et pour les exploitants agricoles et validé par la Commission européenne. L'objectif de ce programme de subvention ? Inciter les agriculteurs à utiliser moins de pesticides et d'engrais pour améliorer la qualité de l'eau du robinet.



© Biobourgogne/Terres du Pays d'Othe

EN TÊTE

L'Uned devient l'Unev

L'Union nationale des exploitants de déchets devient l'Union nationale des entreprises de valorisation (Unev). *« Cette nouvelle dénomination s'inscrit dans la volonté de réaffirmer le cœur de métier des entreprises adhérentes : la valorisation des matériaux issus des opérations d'excavation et de déconstruction, mais aussi la transformation de terres en nouvelles ressources »*, explique l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem).


© Pixabay

En route vers les batteries de demain



IFP Énergies nouvelles (Ifpen) a annoncé le lancement, pour trois ans, du projet Modalis² (*Modelling of Advanced Li Storage Systems*), destiné à modéliser les futures générations de batteries et contribuer au développement de cette industrie en Europe. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme européen Horizon 2000 pour la recherche et l'innovation.

L'Inrae et GRDF ensemble pour la méthanisation agricole

Le 27 février dernier, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, Philippe Mauguin, président-directeur général de l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), et Édouard Sauvage, directeur général de GRDF, ont signé un nouvel accord-cadre visant à favoriser l'insertion de la méthanisation dans les pratiques agroécologiques. Objectif : renouveler pour cinq ans leur partenariat *« afin d'accompagner la filière agricole dans le développement de cultures intermédiaires multiservices ou à vocation énergétique »*, indiquent les deux signataires.



« Il s'agirait même d'une destruction du droit, engagée alors même que l'on attend les propositions de la Convention citoyenne pour le climat […]. Il est contraire aux principes constitutionnels du pays, au droit interne et communautaire et aux jurisprudences de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme. Entreprendre cette réforme revient à se tirer une balle dans le pied. Je serais prêt à l'attaquer si un client le veut. »

CHRISTIAN HUGLO, AVOCAT AU CABINET HUGLO-LEPAGE AVOCATS, AU SUJET DU PROJET DE LOI SUR L'ACCÉLÉRATION ET LA SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE (ASAP).


© DR

35

C'est, en pourcentage, l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre du groupe Cemex à l'horizon de 2030.


© CEN Centre-Val de Loire

Accord sur les zones humides

Le 12 février dernier, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val-de-Loire ont signé une convention de partenariat sur la période 2020-2021 afin d'améliorer les connaissances et sensibiliser sur les services rendus par les milieux humides.

RENCONTRE

GEORGINA GRENON

« Concilier Jeux olympiques et respect de la planète »



Du 26 juillet au 11 août 2024, auront lieu les Jeux olympiques et paralympiques à Paris. Événement-spectacle d'ampleur internationale, cette grande manifestation sportive affiche à chacune de ses éditions un bilan environnemental particulièrement négatif. Pour l'édition parisienne, le comité d'organisation affiche de l'ambition. Rencontre avec Georgina Grenon, sa directrice de l'excellence environnementale.

Les Jeux olympiques sont souvent décriés pour leurs impacts environnementaux négatifs. Comment rendre ceux de Paris neutres en carbone ?

Avec le projet de Paris 2024, nous avons affiché une ambition qui n'était pas encore la norme, à l'époque de la candidature, pour ce type d'événement d'ampleur mondiale : la neutralité carbone. En cela, nous avons été le premier événement sportif international à être aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris dès sa conception. Cette ambition, nous l'avons intégrée à notre stratégie globale très en amont, et nous nous sommes dotés d'une méthode inédite pour l'atteindre. D'abord, nous avons conçu ces Jeux pour être les plus bas carbone grâce à l'utilisation de 95 % d'infrastructures existantes ou temporaires, accessibles en transports en commun. Cela, couplé à d'autres efforts de réduction, nous permettra d'éviter déjà la moitié des émissions de gaz à effet de serre par rapport à la moyenne des éditions précédentes. Ensuite, nous identifions et mesurons précisément nos postes d'émissions afin d'encourager des solutions bas carbone pour l'ensemble de nos activités. Enfin, les émissions résiduelles, sur lesquelles on ne peut agir – par exemple, le transport par avion des spectateurs –, nous allons les compenser en

sélectionnant des projets dotés des plus hauts standards de qualité.

Outre les émissions de CO_2, comment abordez-vous les questions particulières des déchets, de l'économie circulaire, de l'eau et de l'artificialisation des sols ?
Notre stratégie environnementale est en effet bien plus large que la neutralité carbone. Elle prend aussi en compte l'ensemble des questions avec une approche à 360 degrés, qui va de la consommation de l'énergie durant les Jeux à la mobilité, en passant par la minimisation de nos impacts sur la biodiversité, les sols, l'eau, etc. Nous déploierons aussi des solutions autour de l'alimentation responsable, pour les athlètes comme pour les spectateurs, en luttant contre le gaspillage alimentaire et en assurant la réduction et le traitement des déchets. Pour ce faire, nous nous sommes dotés d'une politique d'achats responsables, en intégrant des critères de durabilité dans l'ensemble de nos cahiers des charges.

Comment ces Jeux pourraient-ils accélérer la transition écologique à la fois du sport, des territoires et des grands événements ?
Notre ambition est d'inspirer un nouveau standard d'organisation, avec pour objectif de montrer qu'il est possible de concilier un événement spectaculaire et fédérateur et l'exigence de respect de la planète. L'ensemble des outils que nous forgeons, nous les mettrons à la disposition de tous, afin que chaque événement sportif futur, quelle que soit son importance, puisse avoir les moyens d'être plus durable.

Dans cette optique, Paris 2024 soutient, par exemple, WWF France dans son programme d'accompagnement du monde sportif à la transition écologique. Un programme qui vise à outiller les organisateurs d'événements sportifs dans leur démarche écoresponsable. Les Jeux sont une vitrine mondiale et le sport a un pouvoir de mobilisation sans équivalent. Ce sont autant d'atouts que nous voulons mettre au service d'un changement de pratiques, en sensibilisant les spectateurs et le grand public à la mobilité douce, à la réduction des déchets ou encore à une alimentation durable.

Comment le Comité d'organisation associe-t-il, avant, pendant et après les Jeux, les collectivités locales ainsi que les entreprises de l'environnement, notamment les PME et les start-up ?
Nous sommes convaincus que la réussite des Jeux, et l'atteinte de nos ambitions environnementales, ne sera possible qu'en fédérant l'expertise et les savoir-faire de toutes les entreprises, notamment des TPE-PME, des start-up et des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui ont une capacité d'innovation reconnue. Pour elles, nous avons mis en place des dispositifs destinés à leur faciliter l'accès aux marchés liés aux Jeux : les plateformes Entreprises 2024 et ESS 2024 leur délivrent de l'information et des conseils gratuits sur l'ensemble des opportunités les concernant. Et les résultats sont là : 60 % de nos prestataires sont à ce jour des TPE-PME et plus de 10 % des marchés ont été remportés par des entreprises de l'ESS.
En outre, avec le label Terre de Jeux 2024, toutes les collectivités qui le souhaitent peuvent

« Nous mettrons les outils que nous forgeons à la disposition de tous

s'engager à nos côtés pour faire vivre la magie des Jeux à leurs habitants. Ce peut être ainsi l'occasion de les encourager à développer des projets autour du sport et du développement durable notamment.

Comment le Comité d'organisation peut-il favoriser l'innovation, particulièrement dans le domaine environnemental ?
L'innovation est au cœur de notre stratégie. Pour atteindre nos objectifs, il est parfois nécessaire de déployer des solutions qui n'existent pas, ou pas encore, à l'échelle d'un événement de l'ampleur des Jeux olympiques. Depuis leur origine, les Jeux ont fonctionné comme un accélérateur d'innovations au bénéfice de la société. Nous voulons qu'il en soit de même pour Paris 2024. Ainsi, nous avons lancé, avec le Programme investissements d'avenir (PIA), un appel à projets pour trouver des solutions de fourniture d'énergie propre hors réseau qui répondront à nos besoins (sites non connectés et solutions de secours) mais aussi à ceux de la société tout entière (zones rurales reculées, îles…). Nos partenaires nous aideront également à atteindre nos objectifs, comme EDF, notre partenaire premium, qui s'est engagé à fournir l'ensemble des sites olympiques et paralympiques en électricité « 100 % renouvelable ».

Propos recueillis par Anthony Laurent

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable gagnent les territoires

En septembre 2015, les Objectifs de développement durable ont été adoptés par les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies dans le cadre d'un Agenda 2030. Engagée avec une feuille de route depuis septembre 2019, la France doit désormais soutenir son appropriation par les acteurs du territoire, entreprises et collectivités.

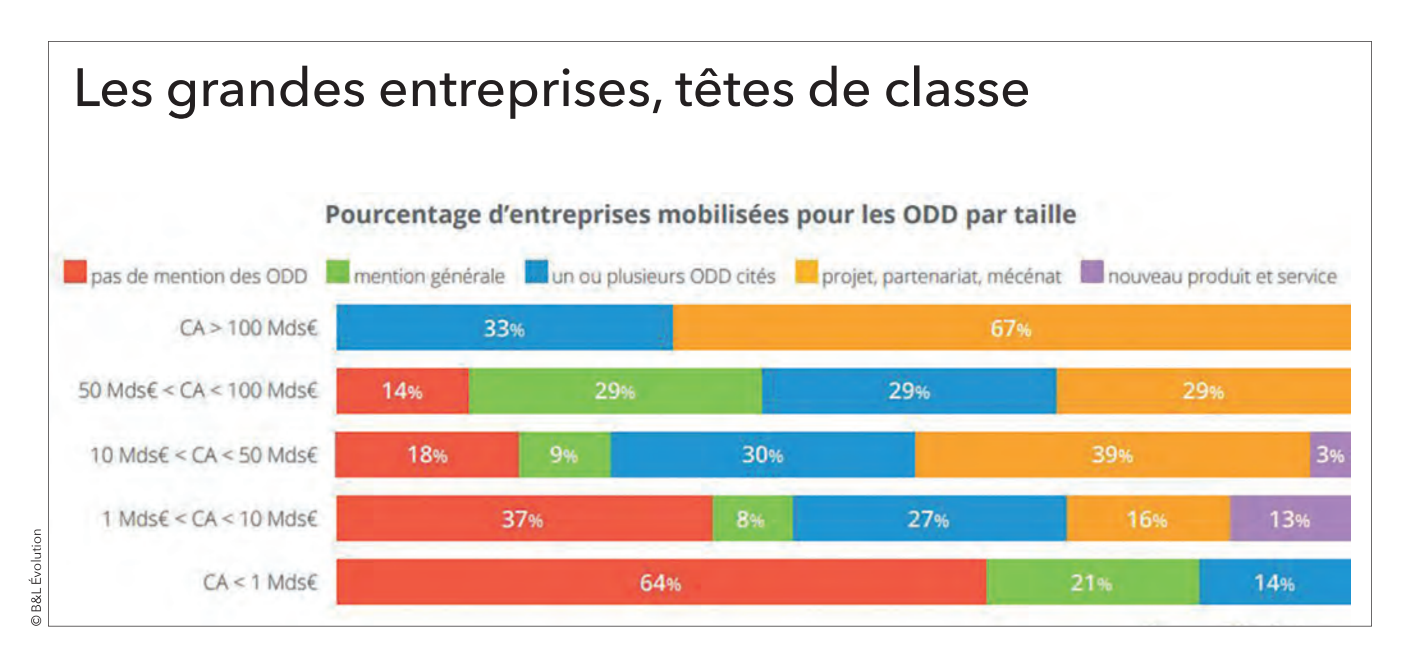
Les 17 Objectifs du développement durable (ODD) onusiens s'articulent autour de 169 cibles et 232 indicateurs composant une feuille de route à atteindre d'ici à 2030 *« pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien des personnes dans le monde »*. Elle est déclinable à de nombreuses échelles : États et collectivités, entreprises, ONG et société civile. *« Il s'agit d'une formidable matrice des enjeux du développement durable à 360° »*, s'enthousiasme Sarah Schönfeld, directrice du Comité 21, en soulignant le contexte particulier de l'initiative onusienne. *« Entre la COP21, l'Accord de*

L'Agenda 2030, ce sont 17 objectifs composant une feuille de route planétaire.



© Global Compact France

Les grandes entreprises, têtes de classe



Paris et l'adoption des ODD, l'année 2015 a constitué un moment extraordinaire de multilatéralisme en proposant un nouveau narratif à la mondialisation. En renouvelant les finalités de l'Agenda 21, adopté à Rio en 1992, l'Agenda 2030 a donné un nouvel élan mondial au développement durable. »

Pour les États, l'enjeu est de réussir à s'approprier ce programme et à le décliner dans les territoires. La France, dotée d'une Stratégie nationale de développement durable pour la période allant de 2015 à 2020, s'est trouvée classée en 2019, par le Réseau des Nations unies de solutions pour le développement durable (Bertelsmann), au quatrième rang, sur 162 pays, en matière de développement durable, les meilleurs résultats étant sur l'ODD 1 (pauvreté) et 7 (énergie). Elle a profité du quatrième anniversaire des ODD, en septembre dernier, pour publier sa feuille de route pour 2030. Celle-ci décline les 17 objectifs en six grands enjeux, en commençant par la lutte contre la pauvreté, puis dans l'ordre : l'environnement, l'éducation et la formation, la santé et le bien-être, la participation citoyenne à l'atteinte des ODD et la transformation durable des sociétés. *« Cette hiérarchisation a un sens pour le pays »,* souligne Thomas Lesueur, Commissaire général du développement durable au ministère de la Transition écologique et solidaire. *« La puissance des ODD réside dans leurs interrelations. C'est ce que nous avons voulu faire apparaître dans notre feuille de route. Celle-ci s'appuie sur les politiques publiques existantes, mais les ODD lui donnent une cohérence nouvelle »,* estime Thomas Lesueur. Pour adapter le cadre onusien aux particularités nationales, 98 indicateurs ont été sélectionnés par l'Insee et le Conseil national de l'information statistique, dont dix nouveaux indicateurs de richesse.

> **« Les ODD constituent un outil puissant que les entreprises françaises doivent s'approprier**

L'État, qui a réuni pendant un an plus de 300 acteurs autour de la feuille de route, évoque l'importance de stimuler une dynamique collective de mise en œuvre, notamment en créant des coalitions multi-acteurs. *« Souhaitons que la stratégie française réussisse à impulser des transformations radicales, même si elle n'est pas accompagnée d'un budget spécial consacré aux ODD »,* observe Sarah Schönfeld, pour le Comité 21.

L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) juge, pour sa part, la responsabilité de l'État trop faible. *« Le pilotage de l'Agenda 2030 reste flou. Il manque un état des lieux initial sur la base des indicateurs de l'Insee. Nous attendions également beaucoup*

L'avis de…
Pierre Victoria,
directeur du développement durable de Veolia

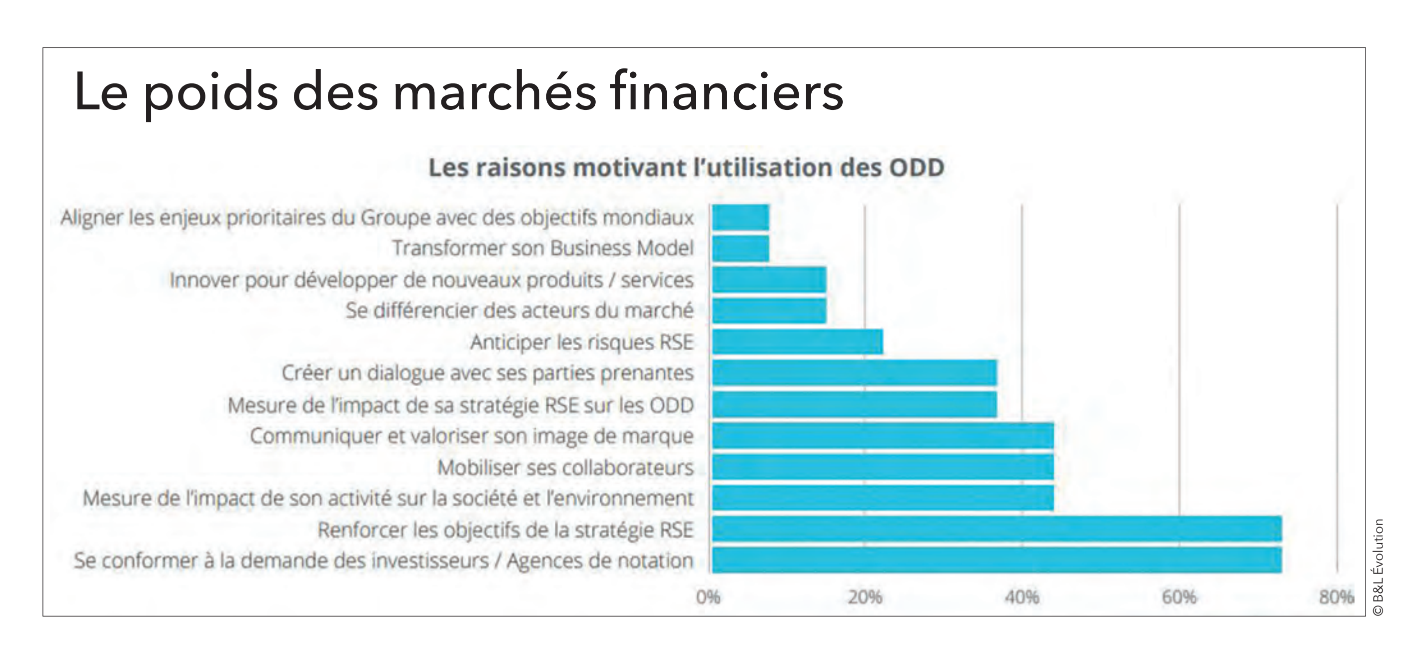

© Veolia

« Acteur des services d'eau, de déchets et d'énergie, Veolia a été partenaire, dès 2000, des objectifs du Millénaire pour le développement durable de l'ONU. L'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) constituait donc une nouvelle opportunité de prouver notre contribution à la démarche de la communauté internationale. En 2019, sous l'impulsion du P-DG, le groupe a choisi d'adopter sa Raison d'être – introduite en mai 2019 par la loi Pacte – avec la volonté de montrer une performance globale, partagée avec toutes ses parties prenantes. Dans le tableau de bord, qui pilotera cette performance à partir de cette année, nous avons donc intégré les éléments de stratégie (business, économie et finance) et les éléments sociétaux, la performance sociale et environnementale, la satisfaction des clients et l'éthique au regard de 12 ODD sur lesquels Veolia a plus particulièrement des impacts. Ainsi, nous sortons du « business as usual » dans une logique de transformation très liée à l'ODD 17, cet objectif de moyen dans le cadre duquel les partenariats permettent d'accélérer l'atteinte des ODD. Par exemple, en Afrique, en tant qu'opérateur urbain, Veolia s'est allié à l'entreprise Odial Solutions, spécialisée dans l'accès à l'eau en milieu rural pour proposer une offre globale d'alimentation en eau potable et en électricité. »

d'une intégration des ODD dans les dispositifs d'évaluation du Parlement, en particulier dans le processus budgétaire ; ce qui a été rejeté. Le risque serait de tomber dans une approche trop méthodologique, sans grande envergure », analyse Élisabeth Hege, chercheure sur la gouvernance et le financement du développement durable à l'Iddri, qui voit malgré tout une piste de changement du côté des investisseurs.

De fait, les investisseurs publics (Caisse des dépôts, Association française de développement, Bpifrance, Fonds de réserve pour les retraites) ont déjà concrétisé leur engagement en novembre 2019 dans une charte afin d'intégrer les ODD dans leurs stratégies d'investissement et leur fonctionnement interne. La Caisse des dépôts a ainsi déterminé sept objectifs prioritaires, assortis d'indicateurs intégrés dans son pilotage stratégique et son reporting extra-financier. De son côté, la Banque des territoires teste, depuis septembre 2019, une matrice de cotation des projets, intégrant les ODD dans ses critères de choix de financement. *« Dans la gestion de nos actifs, nous allons aussi étudier plus systématiquement, en plus de la note RSE des entreprises, leur impact sur quatre ODD (8, 13, 15 et 16) »,* précise Nathalie Lhayani, directrice développement durable du groupe Caisse des dépôts.

Spécialisé dans le conseil RSE, le cabinet B & L Évolution réalise, depuis 2016, une enquête annuelle sur l'implication



© B&L Évolution



© Peter Mauduit

À Niort, près de 150 acteurs relais ont été invités à formaliser leur *« rêve pour Niort en 2030 »* et à définir des actions pour le rendre possible.

des entreprises du SBF 120 aux ODD. En partenariat avec Novethic, la dernière édition (2019) a inclus dans son panel les investisseurs *« qui pourraient faire bouger les lignes et mobiliser les entreprises »*, considère Sylvain Boucherand, directeur général de B&L Évolution. *« En quatre ans, les entreprises ont découvert les ODD, mais on ne peut pas parler d'un mouvement général d'appropriation. Seule la moitié des grandes entreprises françaises s'en sont emparées et l'écart se creuse avec celles qui ignorent encore le sujet »*, estime-t-il. Les niveaux d'engagement varient en effet entre la simple déclaration morale, l'intégration des ODD dans la politique RSE (rapport développement durable, déclaration de performance extra-financière) et, pour certaines pionnières, à l'évolution de leur offre pour contribuer positivement aux ODD. Ce qui peut passer soit par des partenariats innovants avec des ONG, soit par un travail sur l'approvisionnement avec ses fournisseurs.

Suez, pour sa part, s'est dotée pour la période 2017 à 2021 d'une feuille de route structu-

Des rosaces interactives pour relier les ODD



© Cerema